

Un prix "création d'entreprise" remis par l'UCM

Comme chaque année, le jury, présidé depuis la création de l'événement par l'infatigable Mariette Delahaut, n'a pas failli dans sa quête de talents namurois. Les douze lauréats de 2011 rivalisent en effet d'excellence pour porter haut les couleurs de la province.

Mariette Delahaut ironise d'ailleurs en les qualifiant de "lauréats au rating AAA+". Selon elle, "tous se rejoignent par leur esprit d'initiative, de courage, de dynamisme et de jusqu'au-boutisme." Douze personnalités fortes donc, chacune dans sa catégorie.

L'UCM Namur a eu le privilège, cette année, de remettre le prix "création d'entreprise" au quadragénaire erpentois Arnaud Stordeur, créateur de la société Market-IP. Après

des études au collège d'Erpent, il a obtenu une licence en géographie aux Facultés de Namur et s'est ensuite lancé durant deux ans à la conquête des sommets suisses et français en suivant une formation de guide de montagne.

À son retour, il a créé son entreprise à Naninne. Market-IP est rapidement devenue une référence comme fournisseur de

La 23e édition des Namurois de l'année, organisée par le magazine *Confluent*, s'est déroulée le 24 janvier dernier, sous un chapiteau planté dans la cour du Palais provincial.

services et d'applications télématiques et informatiques d'optimisation géographique sur le marché des technologies de cartographie, de géolocalisation, de planning et d'analyse de la conduite.

L'entreprise emploie aujourd'hui 17 personnes, pour un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros, avec une proportion croissante à l'exportation. Le prix du "management" a quant à lui été remis à Jeannette Van der Steen (Domaine Château Bon Baron) par Catherine Henry, présidente de l'Association belge des femmes chefs d'entreprise et par ailleurs administratrice de l'UCM Namur.



Les lauréats.